Les déchèteries

Pour permettre aux particuliers de recycler les objets qui n'entrent pas dans la collecte, le service Propreté dispose de déchèteries. Il en existe sept, réparties sur le territoire de Le Mans Métropole.

Page modifiée le jeudi 22 février 2024 • Données Le Mans Métropole

Localisation

© Ville du Mans

Le Mans Métropole dispose de sept déchetteries.

- À Champagné, aux Courtils,
- au Mans, à La Chauvinière et au Ribay,
- à Mulsanne, rue de la Chesnaie,
- à Ruaudin, Za de Bel-Air, rue Claude-Chappe,
- à Saint-Saturnin, aux Morinières,
- à Sargé-lès-Le Mans, 10 rue des Noisetiers.

Pour localiser la déchetterie la plus proche de votre domicile, vous pouvez afficher les différents sites sur une carte.

Nouveautés

- Déchetterie de Sargé-Lès-Le Mans : un nouveau quai dédié au dépôt de mobilier, pour mieux valoriser ces déchets

Il est désormais possible de déposer les objets et éléments d'ameublement (canapé, bureau, table de jardin, dressing, …), et la literie (matelas) . Tous les mobiliers sont acceptés quel que soit leur état (cassés, abîmés, en morceaux, sales, déchirés…). Même les planches de bois provenant d'une étagère sont à mettre dans cette nouvelle benne. Le Mans Métropole a contractualisé avec l'éco-organisme Eco-mobilier qui assure les collectes en déchetterie. Ces déchets sont triés pour être réemployés ou recyclés permettant ainsi de limiter l'incinération des déchets et donner une nouvelle vie aux meubles usagés. Le bois sert à fabriquer de nouveaux panneaux de particules, les mousses des matelas sont récupérées pour faire des panneaux isolants, les plastiques servent à fabriquer des tuyaux, les canapés broyés servent de combustible dans les cimenteries...

- Déchetterie de Saint-Saturnin et Ruaudin

Désormais, dans ces deux déchetteries, les gravats seront triés selon 2 catégories :

- gravats inertes (briques, parpaings, tuiles, ardoises, terre, faïence, carrelage, béton),

- gravats en mélange (plâtre, briques plâtrières, gravats imbriqués avec d'autres matériaux, …).

N'hésitez pas à vous rapprochez des agents d'accueils présents dans les déchetteries si vous avez un doute ou besoin d'un conseil.

Horaires

Pour savoir quelles déchetteries sont ouvertes aujourd'hui, vous pouvez afficher le planning complet de la semaine. Au moins quatre sites vous accueillent chaque jour, du lundi au samedi, **hors jours fériés**.

Vous pouvez aussi consulter les horaires d'ouverture, site par site.

Mulsanne et Saint-Saturnin

- Lundi, mardi et mercredi, de 14 h à 18 h,
- jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h,
- samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Champagné, Le Mans-Le Ribay et Ruaudin

- Lundi, mardi et mercredi, de 9 h à 12 h,
- jeudi et vendredi, de 14 h à 18 h,
- samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Le Mans-La Chauvinière

- Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h,
- samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

Sargé-lès-Le Mans

Du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

Accès

L'usage des déchetteries est **réservé aux particuliers**. Vous choisissez librement votre site.

Auto-collant

Vous devez seulement **apposer sur votre pare-brise l'autocollant** qui montre que vous habitez Le Mans Métropole, puisque, sauf conventionnement, les personnes extérieures à l'agglomération ne sont pas accueillies.

Lors de votre première visite, réclamez cet adhésif sur présentation d'un **justificatif de domicile**, qui peut être une quittance d'assurance ou une carte grise.

Gabarit

L'accès est limité aux véhicules de moins de deux mètres de haut.

- Les véhicules légers avec ou sans remorque (utilisation obligatoire d'une bâche sur les remorques),
- tout véhicule d'un poids total autorisé en charge (PTAC) inférieur ou égal à 3,5 tonnes, avec ou sans remorque,
- les tracteurs avec benne portée ou remorque,
- les véhicules à moteur à deux ou trois roues et les vélos, avec ou sans remorque,
- tous les véhicules nécessaires à l'exploitation du site.

Pour les véhicules plus hauts, des chariots sont à votre disposition auprès du gardien pour effectuer vos dépôts.

Déchets acceptés

L'agent d'accueil en déchetterie n'est pas chargé du déchargement des matériaux. Toutefois, à sa seule appréciation, il peut apporter une aide.

Voici la liste des objets que vous êtes admis à déposer en déchetterie.

- Les textiles, le linge de maison et les chaussures,
- les encombrants ménagers,
- les métaux,

- les déchets verts,
- les gravats inertes et les gravats en mélange,
- les équipements électriques et électroniques, l'électroménager,
- les piles et accumulateurs,
- le papier,
- les cartons sans plastique ni polystyrène,
- les emballages en plastique, métalliques ou en carton,
- les briques alimentaires,
- le verre,
- les huiles alimentaires,
- les éléments d'ameublement,
- les tubes et lampes recyclables,
- les radiographies,
- les capsules de café de la marque Nespresso.

Pour plus d'informations sur ces différents types de déchets et sur leur devenir, voyez nos pages de présentation des éco-organismes.

Mobilier et literie

Les meubles et matelas usagés sont désormais collectés dans les déchetteries communautaires de Mulsanne et de la Chauvinière, au Mans.

Un caisson spécifique est à votre disposition pour le mobilier en bois, en plastique, en métal ou rembourré, entier ou démonté, en état d'usage ou non. Il reçoit également les matelas et sommiers.

Les matelas usagés deviennent des isolants thermiques, des tatamis, des tapis de jeu pour enfants. Le bois des meubles est transformé en panneaux de particules, les métaux permettent de fabriquer différents produits comme chariots ou boîtes de conserve, les plastiques se transforment en mobilier urbain, tuyaux...

Déchets refusés

Il vous est interdit de déposer en déchetterie les déchets suivants.

- Les carcasses automobiles,
- les déchets industriels,
- les cadavres d'animaux,
- les produits explosifs et radioactifs,
- les médicaments,
- les seringues et aiguilles,
- les bouteilles de gaz,
- les pneus,
- l'amiante-ciment.

Cette liste n'est pas limitative et l'agent de déchetterie est habilité à refuser des déchets qui peuvent présenter un risque ou un danger pour l'exploitation.

Médicaments et seringues

Qu'ils soient périmés ou non, les médicaments non utilisés sont **à rapporter en pharmacie**. Pour vos seringues et aiguilles usagées, une boîte sécurisée est fournie gratuitement par toutes les pharmacies. Vous pouvez consulter la liste des points de collecte pour ces déchets à risques infectieux.

Bouteilles de gaz

Qu'elles soient consignées ou non, les bouteilles de gaz sont **à rapporter en point de vente**. Tous les revendeurs de bouteilles de gaz ont l'obligation de les reprendre.

Pneus

Ils sont à rapporter chez votre revendeur.

Amiante-ciment

L’entreprise Colas, à Champagné, accepte ce type de déchet. Appelez au préalable le 02 43 74 36 36 pour connaître les modalités de prise en charge (lieu de dépôt, frais d'emballage et de traitement, etc.).

425000

dépôts

C'est ce que les sept déchetteries enregistrent chaque année. En 2022, le service Propreté a enregistré 411 676 passages.

© Ville du Mans

Professionnels

L'accès aux déchetteries est **strictement interdit** aux professionnels ou tout prestataire de service (industriels, artisans, commerçants, agriculteurs, auto-entrepreneurs, entreprises d'insertion, bailleurs et copropriétés), aux travailleurs indépendants chez les particuliers, aux associations, les professions libérales et ceux rémunérés avec des chèques emploi service.

Les personnes concernées doivent se tourner vers Syner'Val pour les déchets incinérables et vers CVM pour les déchets verts au 02 43 86 01 50.

Il existe **une déchetterie pour les professionnels** au Mans. Vous pouvez contacter Valor Pôle 72 au 02 43 75 20 00.

Suivez l'actualité de la propreté.

Affichez l'agenda de la propreté.